



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 Fax: 03 89 64 16 61

E-Mail: snu68@snuipp.fr

Lundi 20 octobre 2008

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article871>

si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

80 000 à Paris : réussite de la manifestation Nationale !

Hier, les professeurs des écoles étaient massivement dans la rue. C'est l'expression d'un mécontentement sans précédent. Le SNUipp demande solennellement au ministre de l'Education Nationale de prendre la mesure de ce mécontentement et du trouble que provoque sa politique dans les écoles et d'ouvrir au plus vite de véritables négociations. **Dans le cas contraire, le SNUipp proposera à ses partenaires de donner une ampleur inédite aux suites de l'action, notamment en appelant à une journée de grève unitaire dans l'Education Nationale en novembre.**

En effet, les enseignants des écoles ne se sont jamais sentis autant méprisés par leur ministre. Ils n'ont jamais connu autant de simulacres de discussion. Ce sont les fondements de l'école publique qui sont remis en cause. La limite de l'acceptable est largement dépassée. C'est le métier et l'engagement quotidien des enseignants au service des élèves qui sont décriés et dévalorisés.

SOMMAIRE

1) Calendrier des permutations 2009

2) Sauvons les RASED

3) Des nouvelles liées à la suppression des postes de RASED, suite à la réunion des Inspecteurs d'Académie jeudi 16 octobre 2008 au Ministère de l'Éducation nationale (MEN)

4) Service minimum d'accueil : la loi inapplicable

5) Service Minimum d'accueil : le SNUipp 68 écrit à tous les Maires du Haut-Rhin pour leur demander de ne pas appliquer la loi

6) Le ministère veut-il bouleverser le mouvement des enseignants des écoles ?

7) L'inspection

1) Calendrier des permutations 2009

Les dates précises seront publiées dans la note de service dans un BO de début novembre 2008

- jeudi 20 novembre 2008 : Ouverture de l'application SIAM dans les départements
- lundi 8 décembre 2008 : Clôture des inscriptions dans l'application S.I.A.M.
- du mardi 9 décembre 2008 au jeudi 11 décembre 2008 : Envoi des confirmations de demande de changement de département dans la boîte électronique I-Prof du candidat
- à partir du vendredi 19 décembre 2008 : Retour des confirmations de demande de changement de département et des pièces justificatives dans les inspections académiques

- vendredi 20 février 2009 : Date limite d'enregistrement des demandes tardives pour rapprochement de conjoints et des demandes d'annulation ou de modification de candidature
- mars 2009 : Diffusion individuelle des résultats aux candidats à la mutation

2) Sauvons les RASED

Les premiers conseils d'école vont débiter dès la semaine prochaine. Le SNUipp propose aux conseils d'école d'adopter une délibération pour la défense des RASED. Cette motion sera ensuite à envoyer au député de votre circonscription.

[La liste des députés et leurs coordonnées](#)

[Motion du conseil d'école](#)

[Déclarez l'adoption par votre conseil d'école de la motion au conseil d'école en cliquant ici.](#)

3) Des nouvelles liées à la suppression des postes de RASED, suite à la réunion des Inspecteurs d'Académie jeudi 16 octobre 2008 au Ministère de l'Éducation nationale (MEN)

Une réunion de tous les IA a eu lieu le jeudi 16 octobre au Ministère au sujet des RASED.

[Voici en lien des éléments de cette réunion.](#)

4) Service minimum d'accueil : la loi inapplicable

La Mairie de Paris vient de déclarer qu'elle ne mettrait plus en place le service minimum d'accueil dans les écoles suite à la grève parisienne du 16 octobre. En effet, Anne Hidalgo répond: "Notre responsabilité est d'appliquer la loi, nous avons essayé et nous avons constaté une impossibilité pratique car la sécurité des enfants est en jeu. Hier nous avons franchi la ligne jaune". "Que 60 enfants soient accueillis par un seul adulte qu'ils ne connaissent pas dans une cour de récré, cela peut provoquer des dégâts", renchérit Pascal CHERKI adjoint au maire de Paris, délégué à l'enseignement scolaire.

"Aucune motivation politique ne justifie de mettre en danger les enfants. Il ne s'agit pas d'une décision politique mais d'un acte de gestion pragmatique de la Ville de Paris", souligne Anne Hidalgo. "Nous nous en expliquerons si nous sommes déférés devant les tribunaux: la loi est inapplicable".

5) Service Minimum d'accueil : le SNUipp 68 écrit à tous les Maires du Haut-Rhin pour leur demander de ne pas appliquer la loi

[Pour voir la lettre envoyée aux Maires du Haut-Rhin](#)

6) Le ministère veut-il bouleverser le mouvement des enseignants des écoles ?

Alors que l'essentiel de la gestion des enseignants des écoles s'effectue au niveau départemental, le ministre de l'Éducation nationale veut-il, de la rue de Grenelle, décider de l'affectation des enseignants des écoles, dans des départements aussi divers que la Lozère, la Seine-Saint-Denis ou le Finistère ? C'est la question que l'on peut se poser à la lecture d'un projet de note qui n'a fait l'objet d'aucune concertation et ne s'appuie sur aucun état des lieux des pratiques départementales du mouvement des personnels.

Cette note modifie considérablement le rôle des commissions paritaires qui ne seraient plus consultées qu'à la fin des opérations d'affectation. Dans les phases préparatoires, la consultation des organisations syndicales serait laissée au bon vouloir des inspecteurs d'académie : ce serait une rupture totale avec les pratiques de concertation actuelles.

Le projet incite à renoncer aux qualifications jusqu'ici requises pour être affecté sur des postes particuliers : maître formateur, enseignant en CLIS (classe d'intégration pour les élèves en situation de handicap). La suppression des postes d'enseignants spécialisés pour l'aide aux enfants en difficulté y est confirmée avec la réaffectation sur des postes fixes.

Ce projet décide de modalités (compagnonnage, formation en dehors du temps scolaire, ...) de prise de premier poste qui doivent faire l'objet de discussions dans le cadre de la réforme de la formation des enseignants.

Chaque année, le « mouvement » des enseignants du premier degré est une opération importante pour l'école: il s'agit d'affecter plus de 65 000 enseignants et d'assurer la scolarisation de plus 5 500 000 élèves.

Pour le SNUipp, obtenir les meilleures conditions pour les élèves et les enseignants nécessite la mise en place d'un véritable dialogue social au niveau départemental. Au contraire cette note remet en cause le paritarisme.

Le SNUipp s'opposera à l'arbitraire, à l'opacité et à la conception bureaucratique de ce projet qui vise à diminuer les conditions de transparence et d'équité du mouvement des personnels.

7) L'inspection

Voici deux documents qui peuvent aider les T2 ainsi que les autres dans le cadre de leur inspection :

[4 pages spécial inspection T2](#)

[Grille de notation pour le Haut-Rhin](#)

SYNDIQUEZ-VOUS TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits. [Le bulletin d'adhésion en cliquant ici](#)

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>